

Les 35 Heures

Nouvelle perception et organisation des temps

Rapport d'étude

www.qualiquanti.com

12bis, rue Desaix • 75015 PARIS
Tel : +331.45.67.62.06 • Fax : +331.45.67.41.44

QualiQuanti est une activité de Marketing & Télévision
SARL au capital de 100.000 F - RCS Paris 380 337 618
APE : 741 E - Siège social : 75 rue de Lourmel - 75015 Paris.

Sommaire

Introduction	4
--------------------	---

I – L’IMPACT DES 35 HEURES SUR LA PERCEPTION DES TEMPS 5

1. La division des temps	6
△ Un temps pour chaque chose : une évolution historique	6
△ Le temps de « transaction sociale » et les « corvées »	10
△ Les 35 heures ou la société des loisirs ?	12
△ Les temps perçus isolément les uns des autres	13
△ La désynchronisation des temps individuels et collectifs	14
2. L’intensification du travail dans le temps de travail	15
△ Réduction du temps, mais pas du travail	15
△ Les rituels sociaux éjectés du temps de travail	16
3. La représentation du travail	18
△ Une nouvelle physionomie de la semaine de travail	18
△ Une nouvelle physionomie de l’année de travail	20
△ Un nouveau statut du « temps sacré » de non-travail	21
△ Les éléments distinctifs du travail du cadre	23
△ Travail manuel et travail intellectuel	24
△ Le travail risque d’empiéter sur les temps de « non-travail »	25

II – LES 35 HEURES ET LES MÉDIAS 27

1. Introduction : le temps interstitiel	28
2. Une classification des médias	30
3. La radio.....	32
△ Le temps de transit : les rituels de la radio.....	32
△ Répartition des temps et répartition dans le temps	33
△ Axes d'évolution	34
4. La télévision.....	35
△ Le rythme de la semaine	35
△ Le rythme de la journée.....	36
△ Les chaînes thématiques.....	37
5. La presse quotidienne	38
△ Le format de lecture	38
△ Un temps pour soi	40
△ Un temps dédié à la lecture	41
△ Le développement des voyages courts.....	42
6. Internet.....	43
△ Un média indépendant du temps.....	43
△ Un média indépendant du lieu.....	43
△ Un média multi usages	44
△ Les courses sur le net	45
△ La dimension active d'Internet.....	46
△ La messagerie	47
7. Le cinéma	49
△ Une entière disponibilité requise.....	49
△ Un droit permanent aux loisirs	50
8. Conclusion	51

Introduction

Le passage aux 35 heures a entraîné bon nombre de changements sociaux :

- **Premièrement, un nouveau rapport au temps**, une nouvelle manière de le percevoir. Cette étude tâche d'éclaircir les grands axes de cette nouvelle division des temps –de travail, de repos, de loisir, etc. – et la manière dont ils s'articulent désormais.
- **Deuxièmement, une nouvelle représentation du travail**. Elle ne touche pas également les salariés en fonction de leurs activités. Par conséquent, les 35 heures ont des implications différentes sur le travail des cadres et sur celui des employés.
- **Troisièmement, de nouvelles manières de consommer**. Les courses sont réparties différemment dans le calendrier de la semaine, les flux de consommation sont plus lissés. Par ailleurs, bien que le temps libéré par les 35 heures ne rende pas les gens plus riches, il favorise une nouvelle répartition des postes de dépenses, notamment dans le domaine des loisirs.

Après avoir analysé les mécanismes de ces différents mutations, cette étude s'arrêtera sur les implications des 35 heures dans un domaine de consommation particulier : les médias ; et sur la nouvelle perception dont ils font l'objet.

I – L'IMPACT DES 35 HEURES SUR LA PERCEPTION DES TEMPS

1. La division des temps

△ Un temps pour chaque chose : une évolution historique

La répartition traditionnelle

La répartition traditionnelle des temps au début du XX^{ème} siècle pourrait être schématiquement décrite comme suit :

- D'un côté le temps de travail
- De l'autre le temps de non-travail, entièrement consacré au repos

Dans cette vision du calendrier, pour l'écrasante majorité de la population il n'y a que deux activités possibles. Lorsque l'ouvrier ne travaille pas, il se repose pour récupérer. Lorsqu'il est reposé au terme du temps de non travail, il reprend son travail, « jusqu'à épuisement ».

Dans la théorie du travail développée par Karl Marx¹, le capitaliste laisse à l'ouvrier juste ce qu'il faut de travail pour qu'il reconstitue ses forces. Les ouvriers disposent du minimum vital pour la reproduction de leur force de travail.

Tout le calendrier est orienté par le travail, le temps de non-travail est étroitement rattaché au travail, orienté dans le but d'un retour au travail : il consiste à se « préparer » physiquement à reprendre l'activité.

¹ Le Capital, Livre I, Puf, Quadrige, 1993

Les mouvements de 1968

Au moment du front populaire (1936), et surtout lors des manifestations de 1968, les ouvriers militent pour une autre répartition des temps. Le temps de non-travail ne doit pas seulement être un temps de repos, il doit être aussi un temps de loisir.

Une distinction apparaît à l'intérieur du temps de non-travail. Autrefois entièrement consacré au repos, le temps de non-travail accueille désormais du temps de loisir, où l'on se consacre à d'autres activités.

Une nouvelle répartition des temps se met en place, non plus simplement binaire, mais plus complexe entre :

- Le temps de travail
- Le temps de repos
- Le temps de loisir

Il existe désormais un temps tout spécialement consacré au loisir : les gens s'organisent en conséquence pour faire du sport ou aller au cinéma dans un créneau réservé pour cela.

Le loisir peut donner accès à davantage de liberté, de plénitude. Il devient possible de se cultiver, de sortir, d'avoir une meilleure qualité de vie.

Bien sûr, cette nouvelle répartition idéale des temps ne dit rien de la « libération » effective. Les loisirs ne donnent pas forcément les moyens d'une plus grande plénitude. Ils sont aussi « programmés » que le travail : l'accès à la télévision et à la société des loisirs n'apporte pas un gain qualitatif évident, en terme d'ouverture d'esprit et de liberté.

Le passage aux 35 heures

Les 35 heures sont l'occasion d'un pas supplémentaire dans cette démarche qui vise à accorder à chaque activité un temps spécifique.

Il existe des activités qui ne sont pas du travail, mais qui ne sont pas non plus du repos ou du loisir : « Faire les corvées », « régler les paperasses administratives » : tout cela qui est effectué en dehors du temps de travail, mais aucun temps spécifique ne leur est consacré.

Ces activités de **transaction sociale** définissent un ensemble de rituels sociaux à accomplir en dehors des heures de travail, qui sont des liens d'un individu avec la société :

- S'occuper des questions administratives (sécurité sociale, assurance, inscriptions diverses, etc.),
- Dans un sens plus large, aller à la banque, chez le dentiste, etc.

A ces activités de « transaction sociale » s'ajoutent **les « corvées »** : aller faire les courses, faire les tâches ménagères, etc. Pour réaliser ces corvées, il faut empiéter sur son temps de loisir ou de repos. Elles empêchent le temps de loisir d'être distrayant, le temps de repos d'être reposant.

Jusqu'à présent aucun temps spécifique n'était alloué pour ce type d'activité. Les « coûts de transaction sociale » étaient comptés comme nuls. Faire la queue dans une administration était jusqu'ici considéré comme un « loisir », ou comme une activité à effectuer son temps de loisir.

Les 35 heures sont une reconnaissance d'un nouveau temps qui n'est ni du loisir ni du repos dans le temps passé en dehors du travail. Une nouvelle répartition des temps est rendue possible entre :

- Le temps de travail
- Le temps de repos
- Le temps de loisir
- Le temps de transaction sociale

Chaque fois une étape supplémentaire est franchie dans la « définition des temps » : chaque activité peut s'accomplir dans un temps propre et réservé. Comme le souligne Jean Viard, « *l'apport fondamental des 35 heures est de rendre les gens davantage maîtres de l'organisation et des usages de leur temps de non-travail* ».



Les 35 heures s'inscrivent dans une logique historique qui dégage et définit un temps pour chaque chose, pour chaque activité.

Réciproquement, chaque temps est tout entier consacré à une activité bien précise : le temps de travail est par exemple entièrement consacré au travail.

Les autres activités, qui ne sont pas du travail mais qui pouvaient être effectuées sur le lieu de travail sont expulsées vers d'autres temps qui leur sont plus spécifiquement alloués.

△ Le temps de « transaction sociale » et les « corvées »

Les activités considérées comme des « corvées » étaient avant les 35 heures effectuées soit le soir, soit en début du week-end, le samedi matin par exemple. Les gens ont pris l'habitude les corvées dans les interstices du calendrier.

Ne pas allouer de temps spécifique pour ces corvées, ces transactions sociales, c'est supposer hypocritement que lorsque l'individu les accomplit, il se repose ou se détend, puisqu'il ne travaille pas.

En réalité, il est obligé de grignoter sur les temps consacrés aux autres activités. Compter pour nuls ces coûts de transaction sociale favorise le stress.

Si le travail occupe la semaine du lundi matin au vendredi soir, si le week-end est consacré au repos ou aux loisirs (et que les lieux de transactions sociales, administrations, etc. sont fermés), il faut sans cesse « courir » pour régler les corvées le soir après le travail ou à la pause déjeuner.

Remarque : on peut comprendre ces temps de transaction sociale en référence à la théorie économique des « coûts de transaction », qui identifie l'ensemble des activités de transaction économique, parfois comptées comme nulles mais qui pèsent sur le bilan et la rentabilité.

Par exemple, le coût d'un contrat n'est pas l'ensemble des coûts nécessaires pour le réaliser, mais encore de ceux engagés pour l'obtenir : coups de téléphone, déplacement etc., que l'on aurait tort de compter pour nuls.

L'impact social et symbolique des 35 heures se joue aussi à ce niveau : il n'est pas possible de répartir arbitrairement le temps en temps de travail / temps de loisir.

Pour que le repos soit réellement reposant et le travail réellement efficace, les 35 heures contribuent à évacuer tout ce qui leur est étranger, et en premier lieu ces corvées, pour qu'elles puissent être effectuées plus sereinement.



Les 35 heures sont susceptibles de deux types de discours de légitimation :

- **Du fait de la réduction quantitative du temps de travail. La place du travail est relativisée par rapport aux autres activités de la vie quotidienne.**
- **Par la reconnaissance « qualitative » d'un nouvel espace intercalaire entre le temps de travail, de le temps de loisir, le temps de repos : celui pendant lequel il faut faire les corvées.**

△ Les 35 heures ou la société des loisirs ?

La nouvelle organisation du temps profite avant tout à ces activités de « transaction sociale » ou aux « corvées ». La RTT libère moins du temps pour les loisirs que du temps pour accomplir les corvées.

Le passage aux 35 heures n'annonce pas la « société des loisirs ». Pour 50 % des salariés concernés, le temps libéré est d'abord consacré aux « tâches quotidiennes² ».

Certes le temps libre est élargi, mais les gens ne sont pas plus riches pour autant. La conversion du temps gagné en loisirs bute sur de solides obstacles financiers.

Les départs en « séjours courts » ou week-end prolongés sont réservés aux salariés qui en ont les moyens financiers, et avant tout aux cadres :

- Les départs en séjours courts n'ont concerné que 28 % des salariés passés aux 35 heures.
- La moitié des cadres ont profité des 35 heures pour s'échapper, mais seulement 13 % des ouvriers et employés ont pu s'offrir ce luxe³.

Le temps libéré est destiné d'abord aux corvées, puis au repos et à la famille, puis aux loisirs. Pour le sociologue Jean Viard, une conséquence fondamentale des 35 heures est d'avoir rendu le week-end à ses fonctions propres, de détente et de vie de famille⁴.

Si la consommation des loisirs évolue, c'est dans un troisième temps, par contrecoup. C'est dans la mesure où le temps de loisir est devenu « un vrai temps de loisir » que les modes de consommation évoluent.

Le poste « loisir » peut désormais occuper une place plus importante dans le budget des ménages, en valeur relative, mais ce n'est pas le premier effet du temps libéré.

² Source : Sofres, enquête réalisée pour le ministère de l'emploi, 13 juin 2000

³ Source : *Le Monde* du 14 Mai 2001

⁴ Source : rapport au ministère de l'emploi, 14 décembre 2001

△ Les temps perçus isolément les uns des autres

Avec les 35 heures il est devenu plus facile, aujourd'hui plus que jamais, de consacrer un temps pour chaque chose.

Ce n'est pas tout : le processus conduit également à isoler les temps, à les penser chacun pour soi et non plus en relation avec les autres.

Le temps est toujours largement connecté au temps de travail, mais de manière moins forte que par le passé. Le temps du travail, tend à devenir un temps comme un autre.

Désormais le non-travail n'est plus vécu comme un repos, mais comme une autre activité, non rémunérée. Il ne s'agit plus de « récupérer pour être opérationnel », mais bien de faire du sport, voyager, lire, etc.

Les vacances étaient d'abord comprises comme une « absence du lieu de travail ». On disait par exemple d'un poste qu'il était *vacant* : la vacance était forcément « vacance du travail ».

Aujourd'hui le mot « vacances » n'est plus compris comme « vacance de... », il a pris son indépendance, il est tout à fait autonome vis-à-vis du travail.

Les vacances ne sont pas pensées par rapport au travail, en négatif du travail. Elles ont désormais un contenu positif, qui se définit comme une autre activité à part entière.

➔ **Les 35 heures renforcent cette perception des temps indépendants les uns des autres. Si le travail occupe encore quantitativement une large partie de la semaine, il n'est plus l'unique « centre de la perception » du temps.**

△ La désynchronisation des temps individuels et collectifs

La réduction du temps de travail ne touche pas seulement la répartition des temps individuels, elle concerne également la synchronisation des rythmes individuels et collectifs.

Le passage au 35h entraîne en effet une désynchronisation des temps individuels et collectifs : personne ne fait plus la même chose au même moment.

Lorsque la semaine de travail est de 70 heures, avec des journées de 12 heures, tout le monde est parfaitement synchronisé. Tout le monde travaille du lundi au samedi, tout le monde se repose le dimanche pour attaquer une nouvelle semaine.

Les 35 heures ne réduisent pas seulement le temps de travail. Au sein d'une même famille, les conjoints peuvent avoir des rythmes différents. L'un ne travaille pas le vendredi après-midi, l'autre a choisi le mercredi.

En revanche, le plein effet des 35 heures implique aussi l'harmonisation des temps libérés. S'il est possible de faire les « corvées » ou les activités de « transaction sociale » en semaine, encore faut-il que les administrations soient ouvertes dans les périodes de temps libéré.

Si la journée se termine plus tôt, mais que les services publics et/ou collectifs restent fermés, le gain est nul. Les activités de « transaction sociale » continuent d'empiéter sur le samedi matin, sur le temps de repos ou de loisir.

Le Week-end ne peut être vraiment consacré au repos, à la famille, aux loisirs, si les corvées ne peuvent être réellement accomplies pendant la semaine.

2. L'intensification du travail dans le temps de travail

△ Réduction du temps, mais pas du travail

La charge de travail ne diminue pas avec les 35 heures. C'est le temps passé sur le lieu de travail qui est désormais moins long.

Le travail occupe une part de plus en plus faible dans la vie de chacun, mais dans le temps qui lui est consacré, il s'intensifie en conséquence.

Puisque les activités n'empiètent plus les unes sur les autres, ou de moins en moins, le temps de travail devient « pur travail », ce qui peut entraîner une dégradation des conditions et de l'atmosphère de travail (plus de précipitation, plus de stress)

Dans une étude réalisée par le ministère de l'emploi et publiée le 14 mai 2001, près du tiers des salariés se disent **plus stressés** dans leur travail. Ce sont les femmes, en particulier non qualifiées qui sont le plus touchées.

L'enquête souligne des conditions de travail un peu dégradées, et les « journées 35 heures » font office de « respiration » entre des plages de travail dans l'ensemble plus éprouvantes.

La qualité de vie s'accroît en dehors du lieu de travail (surtout parmi les femmes cadres, qui apprécient désormais de pouvoir retirer leurs enfants de l'école, et concilient plus facilement vie active et vie de famille), mais **l'atmosphère de travail peut se dégrader dans le temps de travail.**

L'amélioration de la qualité de vie, largement soulignée par la majorité des salariés passés aux 35 heures, ne fait pas l'unanimité. Un profond décalage existe entre femmes cadres et employées. Si 3 femmes cadres sur 4 estiment que la RTT s'accompagne d'une amélioration de leur vie quotidienne, elles ne sont que 40 % des employées à partager le même avis⁵.

⁵ Source : Centre d'étude pour l'emploi

△ Les rituels sociaux éjectés du temps de travail

Jusqu'ici, le temps passé dans l'entreprise n'était pas forcément tout entier tourné vers le travail : il comprenait également l'ensemble des moments de socialité (réunions diverses, pauses cigarettes, pauses café, etc...).

Ce sont les temps hier destinés aux « rituels sociaux » qui disparaissent, et non le travail à effectuer. Le temps de travail devient temps de pur travail, et tout ce qui lui est étranger se trouve déplacé vers la sphère loisir/repos.

Les 35 heures paraissent transférer les instants de convivialité hors de la sphère du travail pour faire de l'entreprise un « concentré » de travail : on retire du lieu de travail tout ce qui était propre à le rendre plus humain. Au lieu de faire « entrer le social » dans l'entreprise, il a été éjecté.



La logique induite par les 35 heures « d'un temps pour chaque chose » est bien sensible.

Le temps consacré au travail a tendance à n'être rempli que par le travail Et l'on respire en dehors du temps de travail, quitte à redoubler d'efforts pendant.

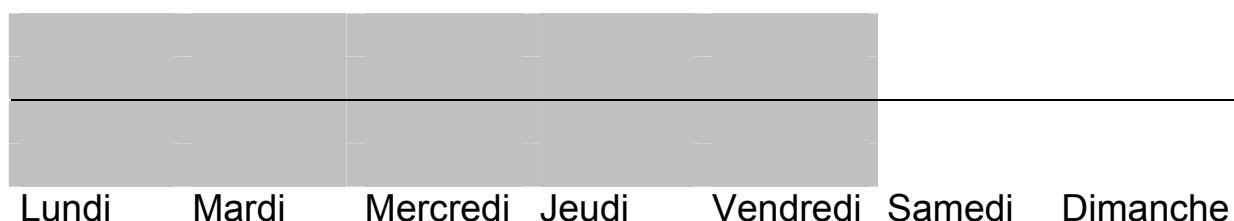
Le temps de travail tend à devenir un temps de « pur travail », le temps de loisir « pur loisir », et le temps de repos un temps de vrai repos, débarrassé en théorie des corvées désormais réalisées dans un temps spécifique.

3. La représentation du travail

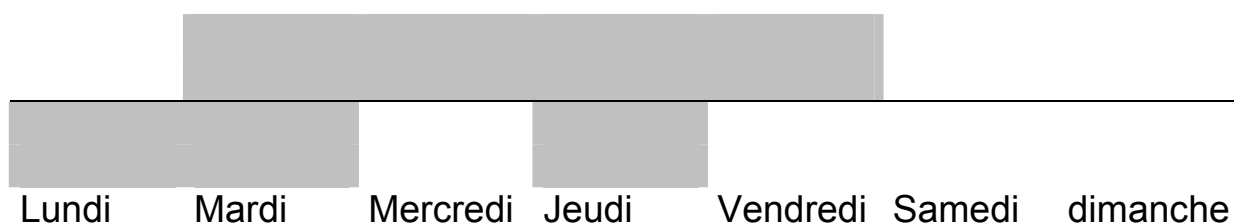
3.1) L'image du calendrier

△ Une nouvelle physionomie de la semaine de travail

Les 35 heures dessinent une nouvelle physionomie de la semaine et bouleversent la conception traditionnelle de la répartition des temps. Dans les 7 jours de la semaine traditionnelle, les jours de travail sont représentés par les zones grisées :



En schématisant de la même manière les jours pleins et les jours concernés par la RTT, la physionomie de la semaine prend un visage nouveau. L'organisation de la semaine n'est plus binaire (semaine/week-end), elle paraît plus fragmentée.



La réduction du temps de travail ne se traduit pas par une réduction journalière homogène des horaires. La RTT se traduit majoritairement par l'attribution d'une journée (ou d'une demi-journée) de manière régulière, ou par des jours de congés supplémentaires⁶.

Dans la semaine des 35 heures, les lundi, mercredi et vendredi sont « rognés ». **C'est la journée qui devient le cadre de référence, et non plus la semaine.**

⁶ Source : enquête réalisée pour le Ministère de l'emploi, voir aussi Le Monde du 14 Mai 2001



La semaine n'est plus une semaine de travail conclue par deux jours de repos, elle est désormais ponctuée de temps de « respiration », entrecoupée de périodes de non-travail.

Reste à savoir précisément si cette nouvelle répartition des temps s'impose de la même manière pour tous les types de travaux, manuels comme intellectuels ; pour tous les types de travailleurs, cadres supérieurs, moyens, et employés ?

△ Une nouvelle physionomie de l'année de travail

Si l'on observe l'impact des 35h non plus la semaine, mais sur l'année entière, on observe deux tendances fortes par rapport à la situation antérieure :

- La dissémination ou fragmentation des congés dans l'année.
- La consolidation des périodes de congés déjà existant, en plaçant des jours de RTT immédiatement avant ou après les vacances habituelles.

Les séjours ou départs en vacances peuvent mieux répartis dans l'année. Aux traditionnelles vacances d'été, les jours de RTT ajoutent des week-ends prolongés, qui se logent dans les périodes de l'année habituellement réservées au travail.

Les voyageurs ont pu constater une augmentation des séjours en hiver et au début du printemps⁷. Il y aurait donc un lissage des déplacements dans le temps, dû aux 35 heures.

De même que la semaine de travail est entrecoupée de demi-journées libres, le calendrier est plus facilement entrecoupé de séjours courts.

A l'échelle de la semaine, le temps libéré permet d'envisager des « mini-vacances ». Un week-end qui commence le vendredi midi, ou qui se prolonge le lundi matin, peut inviter ceux qui en ont les moyens à partir pour quelques jours.

⁷ Source : Rapport du sociologue Jean Viard au Ministère de l'emploi, 14 décembre 2001

△ Un nouveau statut du « temps sacré » de non-travail

Avec les 35 heures, les temps tendent à s'organiser de manière plus indépendantes. Il n'y a aucune raison pour que les temps mordent les uns sur les autres, les activités et les temps qui leur sont alloués doivent rester bien séparés.

Apparaissent alors des périodes de congés « sacrés », qui peuvent varier selon les préférences de chacun, mais qui existent pour tous. Le travail en certaines périodes devient « socialement répréhensible », voire psychologiquement insupportable.

Des salariés prennent leurs congés en même temps pour harmoniser les départs au sein de l'entreprise. D'autres regroupent leurs jours de RTT en début ou en fin des congés déjà existants, pour élargir leurs périodes de vacances. Ils sacralisent et « institutionnalisent » un temps de l'année où le travail n'a plus droit de cité.

Des périodes de vacances sont consolidées, élargies, et se définissent de manière plus rigide dans l'année, où les individus prennent leur vacances en même temps.

- **La perception des vacances se rapproche de l'image des congés scolaires.** Les enfants à l'école savent qu'en juillet-Août, à Noël, ils sont en vacances, quoi qu'il arrive.
- S'ils peuvent étudier à la maison, ils savent à coup sûr qu'ils n'iront pas à l'école. La figure du professeur ne pénètre jamais dans le temps de vacances, il y est étranger.

Avec les 35 heures se dessinent dans le calendrier des zones de vacances courtes mais « intouchables ». Les congés professionnels, déjà organisés autour des périodes de vacances scolaires des enfants, en acquièrent peu à peu le statut.



On assiste ainsi à un double mouvement :

- **D'une part des périodes courtes de congés sont confortées et/ou élargies par de nouveaux « jours RTT ».**
- **D'autre part les voyages courts se multiplient dans l'année et fragmentent le calendrier des vacances.**

Le phénomène de « fragmentation des vacances courtes » est à nuancer toutefois : tout le monde ne part pas en week-end sous prétexte des 35 heures.

Il faut en avoir les moyens financiers. Ce sont les cadres qui sont les plus à même de s'offrir des séjours de courte durée disséminés dans l'année.

3.2) L'image du travailleur

△ Les éléments distinctifs du travail du cadre

Les 35 heures sont l'occasion de souligner la **nette distinction entre cadres supérieurs et employés**. L'employé est payé au temps, et si le travail n'est pas fini lorsque la journée se termine, il reprendra dans un autre temps de travail.

Le cadre adopte une conception forfaitaire de la relation au travail, déconnecté du temps. Le contrat implicite du cadre lui accorde un statut privilégié dans l'entreprise, en échange de quoi il adopte une approche plus souple de son temps.

L'identité du groupe des cadres, et surtout des cadres supérieurs, repose en partie sur cette « logique de l'honneur ». Les cadres supérieurs, sont justement ceux qui « ne comptent pas leur temps », en échange de quoi ils accèdent à la reconnaissance de la hiérarchie.

L'élément distinctif du cadre n'est donc pas le temps, mais bien la nature de son travail, de sa responsabilité. Les cadres ne sont pas payés seulement au temps, mais aussi souvent aux objectifs atteints. **C'est le travail qui préside à l'organisation du temps, et non l'inverse.**

Par conséquent, pour le travail du cadre le temps n'est pas la seule unité de mesure à prendre en compte. D'autres composantes comme le poste, l'organisation, l'ambiance, la densité de travail et le stress entrent dans la définition et l'organisation de l'activité⁸.

Ainsi, les cadres de la fonction publique ont suggéré une redéfinition des délégations et des missions, en soulignant qu'une réduction du temps de travail ne peut être arbitrairement décidée en terme d'horaires : elle doit être le résultat d'une nouvelle manière d'organiser le travail lui-même, et non du temps pour l'accomplir⁹

⁸ Source : Observatoire Des Cadres

⁹ Source : Etude Observatoire des cadres)

△ Travail manuel et travail intellectuel

Indépendamment du statut du salarié, la réduction arbitraire à 35h n'est pas forcément adaptée à tous les types de travaux : certaines activités exigent un rythme particulier pour leur réalisation, demandent une continuité, un temps plus long, non morcelé.

Si l'on travaille à fabriquer une pièce de moteur d'avion, il faut être présent à l'usine. Une fois sorti de l'usine, on ne travaille plus. Mais le travail n'est pas forcément attaché à un poste de travail quelconque.

Au contraire, le travailleur « intellectuel » emporte fatalement son travail « chez lui », et continue d'y réfléchir. Pour aborder clairement un problème, il faut souvent le tourner en tous sens, et les solutions n'apparaissent qu'au fil du temps.

Cette continuité requise pour le travail intellectuel est partiellement remise en cause par la nouvelle physionomie de la semaine. L'unité de référence est plutôt la journée, et non plus les 5 jours classiques.

Par le nouvel ordre qu'elles imposent, les 35 heures paraissent attachées à une vision du travail comme essentiellement manuel, où l'on peut s'arrêter de travailler au temps t pour reprendre au temps $t+1$ de manière plus flexible.

Cette approche du travail comme essentiellement manuel ne correspond pas forcément à la réalité de l'économie, marquée par la forte présence du tertiaire, et l'augmentation du nombre de cadres moyens.

Cette application des 35 heures aux cadres selon les mêmes modalités que pour les employés peut entraîner des effets pervers : la déresponsabilisation de ceux qui se voient retirés une partie de leur statut, et sont invités à « compter leur temps ».

△ Le travail risque d’empiéter sur les temps de « non-travail »

La distinction cadre/employés ne couvre pas toute la réalité de l’entreprise. Avec le développement des activités intellectuelles, il existe plusieurs niveaux de cadres, pour qui les modalités d’applications des 35h ne sont pas les mêmes.

Si les cadres moyens peuvent s’adapter aux conditions des 35 heures, et faire porter la finalité du travail (définition et respect des objectifs, etc.) à un échelon supérieur, le processus ne peut se répéter indéfiniment.

Lorsque les 35h n’entraînent pas de nouvelle embauche, ce sont les cadres supérieurs qui prennent en charge la finalité du travail. Ils ne peuvent ni « quitter leur poste » pour le reprendre au temps t+1, ni confier à un autre la responsabilité de ce qui doit être réalisé dans un délai précis.

Si le travail du cadre supérieur ne peut être effectué dans le cadre strict des 35 heures, il déborde sur les temps contigus. Il empiète le plus souvent sur le temps de transport ou temps de transit, lorsque le cadre ou l’employeur continue de réfléchir sur son travail dans sa voiture ou dans le train qui le ramène chez lui.

Cet empiètement des temps les uns sur les autres peut être facteur de stress. Lorsqu’une activité ne peut être accomplie dans un temps particulier elle est répercutée sur les autres temps, et empêche les activités qui lui sont réservées de s’accomplir comme il se doit.

Si le travail ne peut être effectué sur le lieu de travail (si des réunions, des coups de fil, empêchent le travail efficace au bureau), le temps de transit est rempli en priorité pour réaliser ce qui n’a pas pu être accompli dans le temps imparti.

➔ **Pour les cadres dirigeants (non concernés par les lois Aubry 2), les cadres intermédiaires (pour qui les 35 heures s’appliquent de manière forfaitaire), les petites entreprises, les 35 heures ne sont pas forcément synonymes d’une répartition cloisonnée des temps.**

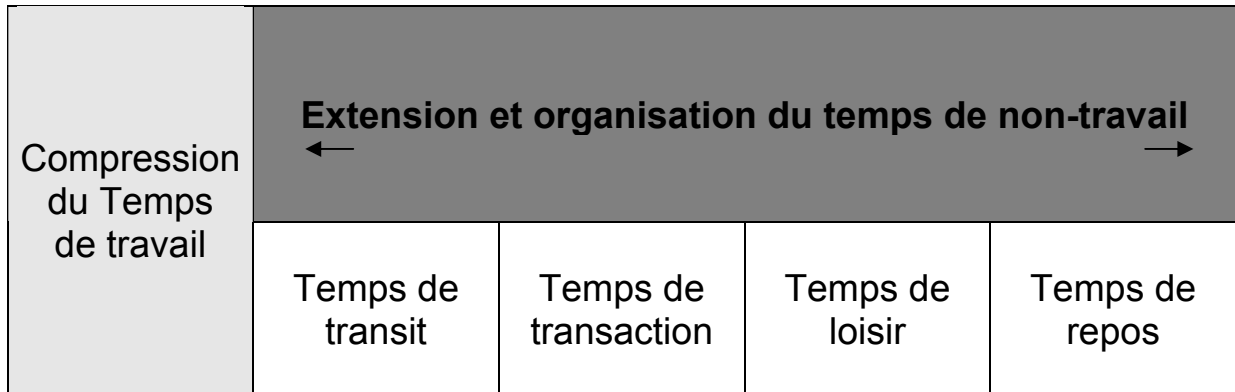


➔ **C’est au contraire le temps de travail qui tend à contaminer les autres temps autour de lui : d’abord le temps de transit, puis le temps de loisir, puis le temps de repos.**

Schémas récapitulatifs de la dynamique des temps entre cadres et employés :

1. Chez les employés:

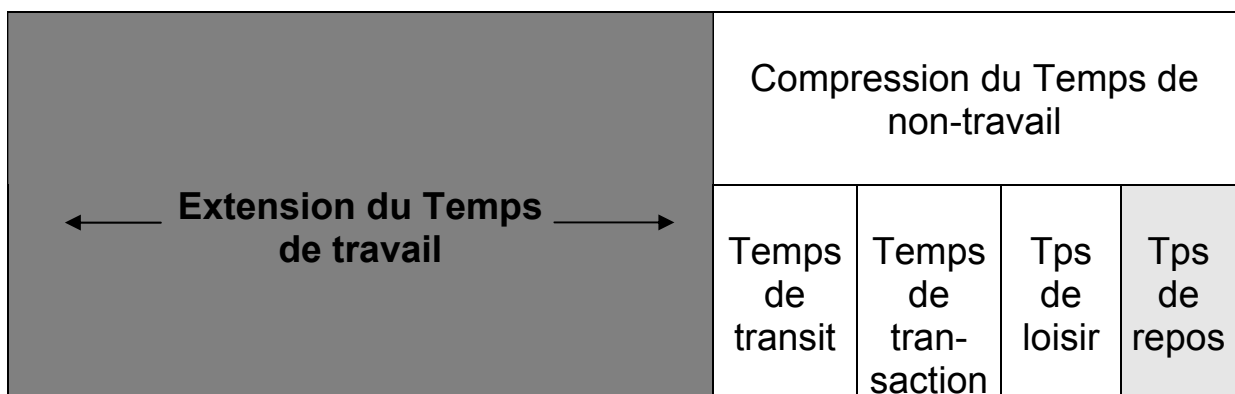
- Elargissement du temps libre
- Cloisonnement strict entre chaque temps



Le temps de travail (en léger grisé) fait l'objet de toutes les attentions : il est réduit et comprimé au maximum, pour laisser aux autres activités un temps qui leur soit propre.

2. Chez les cadres supérieurs, aux fortes responsabilités

- Le travail déborde et investit les autres temps : chaque temps mords sur l'autre.
- Diminution progressive du temps de repos



Le temps de repos (en léger grisé) fait l'objet de toutes les attentions : il est réduit et doit être protégé de l'invasion progressive du travail sur les autres temps.

II – LES 35 HEURES ET LES MÉDIAS

1. Introduction : le temps interstitiel

Les temps qui rythment la semaine peuvent être schématiquement répartis en deux catégories distinctes :

- Les temps qualifiés, occupés par une activité bien définie
- Les temps non-qualifiés

Des zones du temps sont faciles à qualifier ; ils sont rattachés à une activité précise : le temps de travail, le temps de repos, le temps de transaction sociale ont une identité claire, une fonction bien déterminée.

Il existe d'autres temps, plus difficile à identifier. Les temps d'attente, dans le métro, sur un quai de gare, sont des temps vides, qui n'accueillent aucune activité précise.

Une file d'attente, un retard chez le dentiste, mais également le temps de transport, sont des temps de « suspension », des « temps morts ». Ce sont des temps dont on n'est pas le maître, du temps où l'on ne peut rien faire d'autre qu'attendre qu'il passe.

Ces « temps morts », qui regroupent les temps de transit et tous ceux qui se logent entre deux activités peuvent être dits

« interstitiels » : ils se logent dans les nombreux interstices qui jalonnent la semaine, lors des transferts d'une activité à une autre.

Ce temps interstitiel, causé par les retards, la désynchronisation des temps individuels et sociaux, paraît finalement du temps volé sur l'organisation parfaite ou idéale du temps : dans un monde sans retards, sans temps perdus, sans déplacements inutiles, il n'y aurait pas de temps interstitiel.

Lorsque le travail se termine à 18h30, mais le train du retour n'est en gare qu'à 19h15, ou que les services publics sont fermés, les horaires ne sont pas parfaitement synchronisés. Un temps interstitiel est créé, pendant lequel on ne peut pas faire grand chose.

Avec les 35 heures, le temps interstitiel est moins soumis aux aléas des heures de pointe. Au niveau général de la population, les temps de déplacement, d'attente, les temps perdus sont lissés et sont mieux

gérés : il y a moins de gens à se déplacer en même temps, donc potentiellement moins de bouchons et d'énervement¹⁰.

L'attitude des individus, leur réceptivité ou disponibilité pendant le temps interstitiel peut varier. Sur le quai du métro, certains s'absorbent tout à fait dans la contemplation d'une affiche, qu'ils scrutent et dont ils regardent attentivement le moindre recoin.

D'autres sont « en attente », ils écoutent de-ci de-là, regardent à la dérobée tout ce qui les entoure, ils sont moins attentifs mais plus disponibles.

Le temps interstitiel est un temps utilisé de fait par de nombreux médias : affiches, radio, les journaux. Nombreux sont les médias qui occupent de fait, ou souhaitent s'approprier cet espace.

¹⁰ Voir notamment Jean Viard : les 35h sont un instrument pour gagner du temps, un accélérateur : en faisant ses courses en semaine, on ne fait pas que déplacer une activité sur un nouveau créneau, on gagne du temps en évitant les heures de cohue et de bousculade.

2. Une classification des médias

Un même média peut être consommé de manière différente selon les individus, sur des lieux différents, pour des usages différents. Si l'on essaie pourtant de dresser une répartition des médias selon des critères simples en rapport avec l'organisation du temps, on obtient le tableau suivant :

		Temps concerné		
		Interstitiel	Travail	Libre
Disponibilité requis pour le consom- mateur	Faible (ouïe)	Radio		Radio
	Moyenne (vue)	Presse quotidienne affiches		Télévision Presse Magazine
	Forte (vue, main, concentration)		Recherche sur Internet Presse pro.	Cinéma Internet Presse Spéciali- sée

La consommation de certains médias est ancrée dans la vie active et répond à un certain nombre de rituels : on écoute la radio dans sa voiture pour aller au travail, on feuillette la presse quotidienne lors d'une pause déjeuner.

Cette consommation peut être dite « interstitielle » : elle est calée dans les interstices du temps, dans un entre-deux temps : lorsqu'on se déplace pour faire quelque chose, ou lorsqu'on se prépare à faire telle autre chose.

D'autres médias sont moins attachés au rythme de la journée de travail, ils demandent aussi une disponibilité plus grande, un temps plus important.

Ces médias supposent un rapport plus libre au temps. En Week-end le consommateur organise lui-même son temps de consommation, il peut décider d'allumer la radio ou de prendre le journal.

Au contraire en semaine, c'est la nature du temps qui détermine sa consommation. Si l'on écoute la radio pendant un trajet, lorsque la voiture est garée la radio s'éteint : le temps du déplacement est terminé, le temps d'écoute l'est aussi.

En modifiant le rapport au temps, les médias ont des effets sur la consommation des médias :

- **D'abord, en élargissant les plages de temps libre, la réduction du temps de travail encourage par exemple la consommation plus « impliquante », plus active.**

Le média tend à devenir un moment de vie : on prend son temps, on se concentre, et l'on est peut-être aussi plus exigeant, plus attentif.

Les médias peuvent devenir une chose à laquelle on se consacre entièrement, et non plus seulement de manière rapide et distraite. La logique générale d'évolution semble aller vers un développement d'une consommation des médias comme une activité à part entière.

- **Ensuite, les 35h modifient le rapport au temps, et seulement ça. Les budgets loisirs ne sont pas forcément augmentés. Les salariés travaillent moins longtemps, mais ne sont pas plus riches. Par conséquent, le faible coût des médias est un atout important, qui peut jouer en leur faveur.**

3. La radio

△ Le temps de transit : les rituels de la radio

La consommation de la radio est attachée à l'ensemble des rituels de la journée de travail. On se réveille avec la radio pour aller au travail, on se prépare avec la radio, puis on écoute la radio dans la voiture qui nous mène au bureau, etc...

La consommation radio est rythmée par l'ensemble de ces rituels ancrés sur la vie active.

Lorsque je suis dans ma voiture et me déplace pour me rendre au travail, je ne suis ni dans un temps de travail, ni de loisir, ni de repos, ni de transaction sociale.

De même qu'il y a un temps « transactionnel » consacré aux activités de transaction sociale, il y a ce qu'on pourrait appeler un temps de transit, un temps « transitionnel », où les gens se déplacent, et qui occupe une partie du temps défini plus haut comme « interstitiel ».

Tous ces moments sont des moments de disponibilité réduite. Lorsqu'on est dans sa voiture, le regard et les mains se consacrent à l'activité de conduite. On regarde la route, on contrôle le véhicule. La disponibilité au média est minimale, et la radio est le seul média à pouvoir s'adapter à cette contrainte.

△ Répartition des temps et répartition dans le temps

La répartition des temps opérée par les 35 heures se répercute par une répartition plus homogène des activités dans le temps sur l'ensemble de population.

Les temps de transit ne sont plus les mêmes pour tous : le lundi matin, le mercredi matin, des gens qui se rendaient au bureau en même temps que tout le monde s'y rendent plus tard.

Les 35 heures ont pour conséquence de lisser les temps de transit, de mieux les répartir dans le temps. **Les « temps forts » où tout le monde est dans sa voiture pour se rendre au travail perdent de leur importance.**

A l'inverse, lorsque les gens sont chez eux, ils peuvent consommer la radio de manière plus spontanée, tout en se livrant à leurs activités. La radio peut rester allumée toute une après-midi de RTT pendant que l'on bricole ou que l'on s'occupe de la maison.

△ Axes d'évolution

Pour s'adapter au phénomène, la radio doit réorganiser profondément sa logique de programmation, pour s'adapter à une répartition des temps de la journée qui n'est plus (ou beaucoup moins) la même pour tous.

Les gens allument le poste n'importe quand, et attendent une programmation qui épouse le rythme de leur journée, qui est différent du voisin. L'organisation des programmes doit épouser cette logique de « dé-saisonnalisation » de la consommation.

Les modèles qui paraissent le plus adaptés à cette nouvelle répartition des temps sont ceux d'Internet et des chaînes thématiques.

Ces médias ne sont pas structurés en fonction du temps, et laissent le consommateur libre d'entrer et de sortir quand bon lui semble sans risque de perdre l'information.

Une chaîne thématique propose toujours le même thème : si tel sujet m'intéresse, peu importe l'heure à laquelle j'arrive, une émission parle du thème qui me plaît. De même, le contenu d'Internet est toujours disponible, à quelque variations près, quelle que soit l'heure de connexion.

La radio peut également s'ancrer plus facilement dans les périodes de loisirs et développer les rendez-vous du week-end, ou en semaine les jours de RTT (surtout les lundi, mercredi, vendredi),

Il s'agit alors de donner de **nouvelles raisons d'écoutes** : en plus de l'allumage « systématique » de la radio dans la voiture ou pour se réveiller, l'auditeur peut vouloir mettre la radio lorsqu'il est chez lui. D'autres raisons doivent l'y inciter.

La radio peut s'adapter à ce double mouvement, d'étalement dans la durée des « temps forts » quotidiens attachés au travail, et de création de rendez-vous nouveaux, où l'auditeur est chez lui, disponible et libre d'allumer ou non le poste.

4. La télévision

La télévision paraît à première vue moins sensible au phénomène des 35 heures, car les tranches horaires de grande écoute et les programmations stratégiques du « prime time » se situent en dehors des heures de travail, hier comme aujourd'hui.

Ceci dit, **des modifications apparaissent compte tenu de l'augmentation :**

- du nombre de périodes de transition entre jours de travail et jour de repos,
- des soirées où le téléspectateur est plus disponible. Ceux qui bénéficient des 35 heures sont présents plus tard chez eux dans la matinée, et disposent la veille d'une plus grande soirée.

△ Le rythme de la semaine

La semaine traditionnelle est répartie en 5 jours de travail, et deux jours de Week-end. Le vendredi soir est soirée de transition.

La programmation est organisée sur ce schéma, et tient compte des soirs où les téléspectateurs sont plus disponibles, où ils restent plus tard s'ils ne travaillent pas le lendemain.

Après les 35 heures, **le vendredi soir, est de moins en moins une « soirée de transition ». Il n'est plus la veille du week-end, il est véritablement « le premier soir du week-end ».**

Le vendredi soir est renforcé dans son statut de « soirée libre » : les gens sont moins préoccupés par un travail qu'ils ont quitté depuis déjà une demi-journée.

△ Le rythme de la journée

En plus de cette évolution du statut du vendredi, **des soirs libres apparaissent en semaine.**

Lorsque les individus prennent une demi-journée le lundi, ou partent le vendredi midi, ou prennent leur mercredi, ils peuvent être plus disponibles pour regarder les programmes télévisés.

Avec les 35 heures, il est possible de rester regarder la télé plus tard le soir. **La séparation nette début de soirée / deuxième partie de soirée est moins sensible.**

Il est aussi possible de regarder la télé le matin, lors des matinées RTT. Lorsqu'il fallait partir au travail, la télévision restait éteinte. A présent le téléspectateur peut acquérir le réflexe de l'allumer

Les après-midi dégagées par les 35 heures modifient également le rythme de la journée : le mercredi, le vendredi après-midi, les téléspectateurs sont potentiellement plus nombreux devant leurs postes.

Les 35 heures créent de nouveaux espaces, de nouvelles possibilités pour regarder la télé en semaine. **La télévision thématique paraît toute désignée pour en profiter.**

△ Les chaînes thématiques

Les nouveaux temps de loisir permettent de développer une passion, un hobby que l'on pratiquait auparavant dans les interstices du calendrier, ou de manière ponctuelle.

Les bouquets satellites conviennent bien à cette nouvelle perception du temps :

- **Comme temps organisé**, divisé, réparti en activités bien distinctes : la chaîne nature s'occupe de la nature, elle ne propose pas de sport
- **Comme temps lissé**, où personne n'a tout à fait le même rythme : peu importe l'heure où j'arrive, il y a toujours de la nature sur la chaîne nature, toujours du sport sur la chaîne sport.

Si l'on choisit de développer le hobby « nature », et de consacrer plus de temps au jardinage, **les émissions d'une chaîne spécialisée peuvent être intéressantes et complémentaires de cette activité.**

Une chaîne généraliste ne peut proposer que des émissions de type générique. Si je cultive ma passion, régulièrement, tous les Week-end, il me faut les programmes ciblés d'une chaîne qui ne fait que ça, tout comme de mon côté, tel jour à telle heure, je ne m'occupe que de moi.

Les chaînes thématiques répondent à la question du lissage du temps : à tout moment, les téléspectateurs peuvent se brancher, et voir un sujet qui se rapproche de leurs centres d'intérêt.

5. La presse quotidienne

Les 35 heures modifient aussi les habitudes de la presse quotidienne :

- Elles changent les habitudes de lecture
- Elles changent les habitudes d'achat

La presse quotidienne est une presse qu'on lit notamment dans les interstices du travail (pause déjeuner, avec le café, etc). Elle est, plus que d'autres, attachée à tout un ensemble de rituels : on lit par exemple le journal au café avant d'aller au travail.

Avec les 35 heures, le temps pour ces rituels est réduit. Du coup, la consommation évolue. Dans un premier temps, la **presse quotidienne peut souffrir de la diminution des temps interstitiels.**

Les « journées 35 heures » modifient également les habitudes d'achat. Il faut aussi prendre en compte la presse quotidienne qu'on achète en allant au travail. Avec les 35 heures, certains salariés ne vont plus au travail le lundi matin par exemple :

△ Le format de lecture

Avec les 35h, les individus lisent différemment, et répartissent autrement leurs lectures. Ainsi, des familles de presse ont connu des embellies significatives avec les 35 heures, comme la presse quotidienne régionale et départementale du septième jour (plus 8,17 %) ou les mensuels (plus 2,8 %) ¹¹.

La plus grande disponibilité du Week-end peut amener en France de nouveaux modes de lecture. Le format jusqu'ici est extrêmement court, il pourrait s'élargir en fin de semaine, pour rejoindre le modèle allemand ou américain.

Les journaux allemands proposent en effet des quotidiens très épais en fin de semaine, lorsque les gens ont du temps pour lire. Les magazines et les articles plus longs des quotidiens (feuilletons, séries thématiques hier réservées aux périodes estivales) ont, avec les 35 heures, un nouveau lectorat potentiel, et un lectorat existant plus disponible.

¹¹ Diffusion Contrôle/OJD, repris dans Le Monde du 15 Août 2000



Pour le moment le format de la presse quotidienne est adapté à l'ensemble des « rituels courts » que chacun aménage dans sa journée. Par exemple, prendre une pause café en lisant le journal est un rituel quotidien de 10 minutes.

Les 35 heures rendent possible la création d'un rituel hebdomadaire, plus long, pour se consacrer à la lecture du journal. Dans le nouveau week-end il est plus facile d'aménager un temps pour lire, d'établir un rendez-vous de lecture de la presse.

Si le format court est toujours de mise en semaine, compte tenu de l'intensification des activités, il se justifie de moins en moins le samedi-dimanche.

Ainsi les 35 heures n'ont pas qu'un impact sur l'organisation des temps, elles touchent aussi les comportements. Plus disponibles, les RTTistes sont aussi potentiellement plus reposés, plus à même de s'intéresser à des documentaires, de lire la presse de manière plus approfondie.

Le format long ou les « rendez-vous » hebdomadaires sont une piste de réflexion pour la presse. Non seulement parce que les salariés ont plus de temps, mais aussi parce qu'ils peuvent adopter un mode de lecture plus actif, plus investi.

△ Un temps pour soi

Les 35 heures ne donnent pas l'envie de faire de nouvelles activités. Elles donnent plus de temps pour se consacrer à celles que l'on fait déjà.

Des passe-temps occupent désormais un créneau balisé dans la semaine, des choses que l'on faisait un peu selon les trous du calendrier « s'institutionnalisent » : on fixe un moment pour s'occuper de soi.

Tout ce qui est de l'ordre de la « sphère du soi » prend de l'ampleur avec les 35 heures, et les intéressés le soulignent comme avantage notable. 85 % des salariés effectivement passés aux 35 heures relèvent en premier lieu que la RTT permet d'avoir « plus de temps pour soi », et ce point constitue un élément fondamental de l'adhésion au processus¹².

Le temps dégagé est consacré principalement à la lecture, l'écoute de la musique, ou pour « s'occuper de soi » (public féminin). Les hommes évoquent la pratique d'un sport ou de la micro informatique¹³.

Fort logiquement, La presse consacrée à la « sphère du soi », au bien être, la santé, la psychologie, et plus généralement tout ce qui touche à « l'art de vivre » est particulièrement concerné par ce phénomène.

Les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP) constatent « une forte augmentation du nombre de titres consacrés à la maison et à l'art de vivre, au jardinage, ainsi qu'à l'Internet et au DVD »¹⁴.

¹² Source Sofres, étude réalisée pour le ministère de l'emploi, 13 juin 2000

¹³ Le Monde du 14 Mai 2001

¹⁴ Le Monde, mardi 15 Août 2000

△ Un temps dédié à la lecture

Ce phénomène d'institutionnalisation des temps touche également la lecture. Les moments de lecture éparpillés dans la semaine peuvent être rassemblés dans un plage horaire qui lui est tout spécialement dédiée.

Une étude de Cofremca-Sociovision pour le Syndicat de la presse magazine a relevé que la lecture constitue désormais un « moment de vie, pas une consommation ».

Il faut accorder à cette expression « moment de vie » toute son importance. Dans la semaine il est désormais possible de fixer un moment pour lire, pour se poser tranquillement avec un magazine.

Dans ce contexte nouveau, la presse qu'on lisait rapidement, les magazines vite feuilletés dans la semaine traditionnelle peuvent être rassemblés dans cette plage horaire réservée à la lecture. L'importance de la lecture peut en être renforcée.

△ Le développement des voyages courts

Si le Week-end commence le vendredi midi, il devient possible de partir en voyage court. A fortiori si l'on a rassemblé ses demi-journées gagnées sur un seul week-end dans le mois.

Si temps de travail et week-end sont organisés de manière plus indépendante, le réflexe du départ est plus facile à acquérir, du moment qu'on en a les moyens financiers.

Avec le développement de ces voyages courts, les magazines ou journaux qui présentent des destinations possibles acquièrent une résonance nouvelle.

La tendance lourde paraît être l'accroissement de l'importance relative du week-end et de ses activités, et les magazines qui ciblent les loisirs et l'esprit des 35 heures ont un rôle à y jouer.



Les 35 heures favorisent une « interconnexion » des médias et des loisirs, un mode de consommation où les médias deviennent le « mode d'emploi » du temps gagné.

Le média devient un « réservoir d'idées », un « mode d'emploi » pour bien utiliser le capital-temps gagné.

6. Internet

△ Un média indépendant du temps

Internet paraît le média le plus adapté et le plus flexible à toute modification de l'ordre du temps. C'est un média asynchrone, il n'est pas organisé temporellement.

Contrairement à la radio, à la télé, qui imposent d'être à l'écoute pendant le temps de l'émission, les documents Internet sont disponibles à n'importe quel moment de la journée.

A la radio, lorsque l'émission se termine, il est « trop tard », sur Internet, il est presque impossible d'arriver « trop tard ». Il n'a pas de programmation, il a un rapport au temps totalement libre.

△ Un média indépendant du lieu

Le mode de consultation d'Internet est également très souple : l'internaute regarde la toile à la fois sur le lieu de travail et chez lui. C'est une autre forme de souplesse, qui ne regarde plus le temps, mais le lieu d'utilisation.

Bien sûr, on ne peut consulter Internet n'importe où : il faut être devant un ordinateur. Mais cet ordinateur peut être aussi bien celui du travail que celui du domicile.

△ Un média multi usages

L'extrême malléabilité d'Internet se manifeste encore dans un troisième ordre. **La consultation d'Internet n'est pas liée à un usage de type particulier.**

Lorsqu'un père de famille lit un magazine de bricolage, il se détend. S'il veut travailler, il prend un autre type de magazine. De même, dans un magazine de bricolage, on ne trouve rien sur le sport automobile, le cloisonnement est strict.

L'usage d'Internet est tout à fait libre de ce point de vue : on peut consulter Internet à la fois pour le travail et le loisir, pour le bricolage et l'informatique. Les occasions de le consulter sont liées à la fois à la sphère du travail, et à celle des loisirs. **C'est un média qui est un lien, un pont entre le travail et le non-travail, entre les loisirs eux-mêmes.**

Si le temps de travail diminue, et que l'activité s'intensifie, le temps consacré à la lecture de la presse professionnelle sur le lieu de travail a des chances de diminuer. Une fois rentré à la maison, la presse professionnelle laisse plus largement place à la presse loisir.

La consommation d'Internet s'adapte parfaitement à cet état de chose : si je n'utilise plus la toile pour travailler, je peux encore le faire chez moi pour me détendre, m'informer.

La pratique de la micro-informatique apparaît en bonne place dans les activités favorites citées par les hommes passés aux 35 heures. Voilà une utilisation « loisir » de l'ordinateur qui a toutes les chances de développer encore davantage l'usage d'Internet. Devenu l'outil du bureau, il s'installe comme passe-temps à domicile.

△ Les courses sur le net

Les 35 heures permettent de mieux répartir les activités sur la semaine, et tout spécialement les courses. Il est plus facile d'échapper aux heures de pointe, et les flux de consommation sont également lissés.

Pour éviter les grandes foules des magasins, il est même plus facile de recevoir une commande de e-course à domicile. Cette utilisation d'Internet est un autre type d'usage qui peut bénéficier de l'effet 35 heures.

- ➔ **La dimension « mode d'emploi » qui s'applique aux médias est particulièrement sensible dans le cas d'Internet. Le média est le moyen de gagner encore davantage de temps sur le temps, un moyen de bien consommer, de faire fructifier son « capital temps ».**
- ➔ **Une des forces d'Internet est d'échapper aux catégories de type spatial, temporel, de spécialisation thématique, et d'être ainsi particulièrement malléable aux réorganisations qui touchent ces trois sphères.**

△ La dimension active d'Internet

Internet comporte par ailleurs une dimension active qui s'inscrit bien dans la logique d'une vie de non-travail pleine d'activités. Le téléspectateur, l'auditeur, sont passif face au média, ils reçoivent des images, de la musique. L'internaute lui est plus réactif, dans la mesure où c'est lui qui organise son flux d'informations et de contenus.

Si le temps de « non-travail » est aujourd'hui encore moins qu'avant un temps de repos, l'activité d'Internet paraît être bien adaptée à l'esprit du temps.

△ La messagerie

Internet bénéficie en outre d'un levier qui incite l'internaute à se connecter quotidiennement : la consultation de sa boîte aux lettres (qu'elle soit professionnelle ou personnelle).

Cette messagerie est même un des moyens de corriger un écueil d'Internet, la perte de temps. En effet, l'un des problèmes lié à Internet, dans un contexte qui privilégie le gain de temps, est justement la perte de temps impliquée par certaines recherches d'informations.

En ce sens, les internautes apprécieraient sans doute tout ce qui facilite leurs recherches personnelles (newsletters personnalisées avec liens spécifiques, etc.)

Les newsletters quotidiennes s'inscrivent dans une logique de ritualisation de la lecture du média, les jours de travail comme les jours non travaillés.

Elles peuvent porter sur des sujets pointus, normalement ciblée selon les intérêts de l'internaute. **Et c'est justement le ciblage et la précision qui évitent l'aspect « nuisance » des pollutions électroniques.**

La « newsletter » est bien une « lettre » : elle s'inscrit dans la sphère personnelle et s'adresse à un individu particulier. Elle n'est pas une publicité qui s'adresserait à la multitude.

A travers l'exemple de la messagerie, c'est la situation privilégiée d'Internet qui est encore une fois soulignée :

- au carrefour de l'usage professionnel et personnel
- à la fois sur le lieu de travail et à domicile,



Avec les 35 heures,

- **le rapport au temps est plus libre,**
- **la disponibilité est plus forte.**

Les médias qui répondent à ces critères, ou qui développent une consommation en accord avec eux, paraissent privilégiés.

Le temps libre dégagé privilégie les médias qui donnent au consommateur l'impression réelle de « faire quelque chose », de se consacrer tout à fait à son activité.

7. Le cinéma

△ Une entière disponibilité requise

Le cinéma est l'exemple même du média qui requiert une disponibilité totale de la part du consommateur. Il faut y consacrer deux heures de temps, sortir de chez soi, le spectateur est plongé dans le noir et est entièrement concentré sur ce qui se passe à l'écran.

Le cinéma est le média qui est une activité à part entière. Les autres médias peuvent être consommé « en passant », l'air distrait, le cinéma fait figure d'activité en soi. Il est un média qui donne le sentiment de « faire quelque chose ».

Feuilleter le journal n'est pas une activité à part entière, c'est quelque chose que l'on fait dans un entre-deux. Lorsqu'il écoute la radio, l'auditeur est souvent concentré sur autre chose (conduire, faire le jardin, faire les mots croisés, etc.)

➔ **Dans la mesure où du temps libre est libéré, le cinéma apparaît en position de force : il permet de faire une activité que l'on considère comme un véritable programme et non comme une activité annexe, que l'on ferait entre deux autres choses.**

△ Un droit permanent aux loisirs

La fréquentation des cinémas est d'autant plus amenée à s'accroître que ces temps disponibles sont mieux répartis dans la semaine. Si l'on a le samedi de libre, il est rare d'aller deux fois de suite au cinéma dans la même journée. Si à présent, le mardi soir et le dimanche soir sont libérés, sortir deux fois par semaine au cinéma devient plus envisageable.

Les outils comme la « carte illimitée » donnent un droit permanent et s'inscrivent de plein pied dans cette logique du loisir « à tout moment » : le loisir n'est plus confiné en week-end, il est davantage réparti sur l'ensemble de la semaine. Comme pour Internet, la carte illimitée va dans le sens d'une indépendance plus grande à l'égard du temps.

Elle permet des visionnages « luxueux » ou « superflus », des films que l'on aurait pas été voir s'ils avaient été « LA sortie de la semaine ». Avec la carte et la plus grande répartition des heures de loisirs dans la semaine, aller au cinéma ne comporte plus aucun risque, le loisir devient une pratique courante et non plus seulement réservée à un temps déterminé.

8. Conclusion

Il est malaisé de tirer des conclusions hâtives sur l'impact exact des 35 heures sur les modes de consommation. La réduction du travail ne change pas tout, et d'autres facteurs entrent en jeu.

Néanmoins, en tirant les conséquences directes et logiques d'un nouveau rapport au temps, certaines lignes de forces se dégagent, à confronter avec la pratique :

1. Les 35h augmentent la disponibilité-temps des consommateurs, ce qui est un premier gain, d'ordre quantitatif
2. Elles modifient le comportement, et encouragent une consommation plus active des médias. Le média tend à devenir un « moment de vie », le support d'une activité à part entière.
3. Elles invitent les médias à définir leurs avantages comparatifs – le cinéma comme une « activité à part entière », Internet comme un média étonnement malléable – et les axes de leurs évolutions.
4. Les médias peuvent être plus facilement consommés en complément d'un loisir. Ils prolongent et enrichissent une activité que l'on développe avec les 35 heures. Ce sont les magazines spécialisés en complément d'un sport, radio en fond sonore d'un hobby, etc.
5. Les médias deviennent le « mode d'emploi du temps gagné », un moyen de bien acheter, de se renseigner sur des destinations de voyage, des idées de sorties, de livres, etc... Le média fait « fructifier le capital temps », pour gagner encore davantage de temps et organiser un programme.